

Bruxelles, le 3 juillet 2026
(OR. en)

11115/26

ECOFIN 905
UEM 309
SOC 434
EMPL 236
COMPET 849
ENV 825
EDUC 291
ENER 447
JAI 885
GENDER 122
JEUN 165
SAN 523
ECB
EIB

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	RECOMMANDATION DU CONSEIL relative aux politiques économique, sociale, de l'emploi, structurelle et budgétaire de la Tchéquie

Les délégations trouveront ci-joint le projet de recommandation du Conseil visé en objet, fondé sur la proposition COM(2026) 203 final de la Commission, tel que revu et approuvé par différents comités du Conseil et mis au point par le Comité économique et financier.

RECOMMANDATION DU CONSEIL

**relative aux politiques économique, sociale, de l'emploi, structurelle et budgétaire de la
Tchéquie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 121,
paragraphe 2, et son article 148, paragraphe 4,

vu le règlement (UE) 2024/1263 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2024 relatif à la
coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale et
abrogeant le règlement (CE) n° 1466/97 du Conseil¹, et notamment son article 3, paragraphe 3,

vu la recommandation de la Commission européenne,

vu les résolutions du Parlement européen,

vu les conclusions du Conseil européen,

vu l'avis du Comité de l'emploi,

vu l'avis du comité économique et financier,

vu l'avis du comité de la protection sociale,

vu l'avis du comité de politique économique,

¹ Règlement (UE) 2024/1263 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2024 relatif à la coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale et abrogeant le règlement (CE) n° 1466/97 du Conseil (JO L, 2024/1263, 30.4.2024, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1263/oj>).

considérant ce qui suit:

- (1) Le règlement (UE) 2024/1263 précise les objectifs du cadre de gouvernance économique, qui sont de promouvoir des finances publiques saines et viables, une croissance durable et inclusive ainsi que la résilience au moyen de réformes et d'investissements, et de prévenir les déficits publics excessifs. Il dispose que le Conseil et la Commission exercent une surveillance multilatérale dans le cadre du Semestre européen, conformément aux objectifs et exigences du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Le Semestre européen comprend, en particulier, la formulation de recommandations par pays et la surveillance de leur mise en œuvre.
- (2) Le 25 novembre 2025, la Commission a adopté, sur la base du règlement (UE) n° 1176/2011, le rapport 2026 sur le mécanisme d'alerte, dans lequel la Tchéquie n'est pas mentionnée parmi les États membres devant faire l'objet d'un bilan approfondi. La Commission a également adopté une recommandation de recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro, une recommandation de recommandation du Conseil relative au capital humain dans l'Union européenne, ainsi qu'une proposition de rapport conjoint sur l'emploi 2026, qui analyse la mise en œuvre des lignes directrices pour l'emploi et des principes du socle européen des droits sociaux. Le Conseil a adopté la recommandation concernant la politique économique de la zone euro² le 21 avril 2026, et le rapport conjoint sur l'emploi et la recommandation relative au capital humain le 9 mars 2026.
- (3) Le 29 janvier 2025, la Commission a publié la boussole pour la compétitivité, un cadre stratégique pour stimuler la compétitivité mondiale de l'Union sur les cinq prochaines années. Outre la sécurité, elle désigne les trois impératifs de transformation que sont l'innovation, la décarbonation et la compétitivité comme les piliers essentiels d'une croissance économique durable. Depuis sa publication, la boussole pour la compétitivité a guidé les travaux relatifs au Semestre européen, de manière à ce que les politiques économiques des États membres soient en phase avec les objectifs stratégiques de l'UE, créant ainsi une approche unifiée de la gouvernance économique qui favorise la croissance durable, l'innovation et la résilience dans l'ensemble de l'Union.

² JO C, C/2026/2434, 28.4.2026, ELI: <http://data.europa.eu/eli/C/2026/2434/oj>.

- (4) En 2026, le Semestre européen pour la coordination des politiques économiques se déroule toujours parallèlement à la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR)³, entrée dans sa dernière phase. Les plans pour la reprise et la résilience (PRR), ainsi que les financements de la politique de cohésion, ont joué un rôle essentiel dans la réalisation des priorités stratégiques dans le cadre du Semestre européen, puisque, conformément aux exigences qui leur sont applicables, ils devaient aider les États membres à relever efficacement l'ensemble, ou une partie non négligeable, des défis recensés dans les recommandations par pays qui leur ont été adressées au cours des derniers cycles, et que les programmes financés par la politique européenne de cohésion devaient tenir compte des recommandations par pays. Alors que la FRR s'approche de son terme, il reste essentiel de pérenniser et de mettre à profit les réformes et les investissements qu'elle a soutenus et permis de mettre en œuvre, en particulier ceux qui contribuent à relever les défis recensés dans les recommandations par pays.
- (5) Le 3 juin 2026, la Commission a publié le rapport 2026 pour la Tchéquie. Ce rapport évalue les progrès accomplis par la Tchéquie à l'égard des recommandations qui lui ont été adressées en 2025 et fait le point de la mise en œuvre, par la Tchéquie, de son PRR. Sur la base de cette analyse, il recense les défis les plus pressants auxquels la Tchéquie est confrontée. Il évalue également les progrès accomplis par la Tchéquie dans la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et dans la réalisation des grands objectifs de l'Union en matière d'emploi, de compétences et de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ainsi que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies.

³ Règlement (UE) 2021/241 du Parlement européen et du Conseil du 12 février 2021 établissant la facilité pour la reprise et la résilience (JO L 57 du 18.2.2021, p. 17, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2021/241/oj>).

- (6) Le 21 janvier 2025, le Conseil a adopté, à la suite de l'évaluation réalisée par la Commission et sur recommandation de celle-ci, une recommandation approuvant le plan budgétaire et structurel national à moyen terme de la Tchéquie⁴. Ce plan couvre la période 2025-2028 et présente un ajustement budgétaire étalé sur quatre ans. Le Conseil a recommandé les taux de croissance maximaux des dépenses nettes suivants: 4,5 % en 2025, 2,5 % en 2026, 2,6 % en 2027 et 2,9 % en 2028, ce qui correspond à des taux de croissance cumulés calculés par rapport à l'année de référence 2023 de 10,1 % en 2025, de 12,9 % en 2026, de 15,8 % en 2027 et de 19,2 % en 2028.
- (7) La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et ses répercussions représentent un défi existentiel pour l'Union européenne. La Commission a invité les États membres à demander l'activation, de manière coordonnée, de la clause dérogatoire nationale prévue dans le pacte de stabilité et de croissance afin de soutenir les efforts déployés par l'UE pour parvenir à une augmentation rapide et significative des dépenses de défense⁵ et cette proposition a été accueillie favorablement par le Conseil européen le 6 mars 2025. À la suite de la demande formulée par la Tchéquie, le Conseil, sur recommandation de la Commission, a adopté le 8 juillet 2025 une recommandation autorisant la Tchéquie à s'écarter des taux de croissance maximaux recommandés pour les dépenses nettes⁶. La période d'activation de la clause dérogatoire nationale (2025-2028) permettrait à la Tchéquie de revoir les priorités en matière de dépenses publiques ou d'augmenter les recettes publiques, afin que la hausse durable des dépenses de défense ne compromette pas la viabilité budgétaire à moyen terme.

⁴ Recommandation du Conseil du 21 janvier 2025 approuvant le plan budgétaire et structurel national à moyen terme de la Tchéquie (JO C, C/2025/666, 10.2.2025, ELI: <https://eur-lex.europa.eu/eli/C/2025/666/oj>).

⁵ Communication de la Commission intitulée "Concilier une augmentation des dépenses de défense avec le pacte de stabilité et de croissance", Bruxelles, 19.3.2025, C(2025) 2000 final.

⁶ Recommandation du Conseil du 8 juillet 2025 autorisant la Tchéquie à s'écarter des taux de croissance maximaux des dépenses nettes fixés par le Conseil en vertu du règlement (UE) 2024/1263 (activation de la clause dérogatoire nationale) (JO C, C/2025/3962, 20.8.2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/C/2025/3962/oj>).

- (8) Le 30 avril 2026, la Tchéquie a présenté son rapport d'avancement annuel pour 2026⁷ sur le respect des taux de croissance maximaux recommandés pour ses dépenses nettes, ainsi que sur la mise en œuvre des réformes et des investissements visant à répondre aux principaux défis identifiés dans les recommandations qui lui ont été adressées dans le cadre du Semestre européen. Le rapport d'avancement annuel tient également compte des rapports semestriels présentés par la Tchéquie sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son plan pour la reprise et la résilience conformément à l'article 27 du règlement (UE) 2021/241.
- (9) En 2025, la croissance du PIB réel a été de 2,6 % et l'inflation IPCH s'est établie à 2,3 %. Les prévisions du printemps 2026 de la Commission tablent sur une croissance du PIB réel de 1,8 % en 2026 et de 2,4 % en 2027, tandis que l'inflation IPCH devrait s'établir à 2,7 % en 2026 et à 2,8 % en 2027.
- (10) Sur la base des données fournies par Eurostat⁸, le déficit public de la Tchéquie est passé de 2,0 % du PIB en 2024 à 2,1 % du PIB en 2025. L'augmentation du déficit en 2025 s'explique principalement par une augmentation des investissements publics et des subventions publiques en faveur des sources d'énergie renouvelables. Sur la base des mesures connues à la date de finalisation des prévisions, les prévisions du printemps 2026 de la Commission tablent sur un déficit de 2,8 % du PIB en 2026 et de 2,9 % du PIB en 2027. L'augmentation enregistrée en 2026 s'explique principalement par la suppression progressive de la taxe sur les bénéfices exceptionnels des entreprises du secteur de l'énergie et la prise en charge par le gouvernement du paiement de la taxe sur les énergies renouvelables incombant aux consommateurs d'électricité. L'augmentation du déficit en 2027 reflète principalement la diminution des transferts en capital en provenance de l'UE, largement compensée par une baisse des dépenses consacrées aux prestations sociales et à l'investissement public.

⁷ Les rapports annuels d'avancement 2026 sont disponibles à l'adresse suivante:
https://economy-finance.ec.europa.eu/economic-and-fiscal-governance/stability-and-growth-pact/preventive-arm/annual-progress-reports_en?prefLang=fr.

⁸ Eurostat, Euro-indicateurs, 22.4.2026.

- (11) Sur la base des estimations de la Commission, l'orientation budgétaire⁹, qui comprend les dépenses financées tant au niveau national qu'au niveau de l'UE, était globalement neutre en 2025. D'après les projections, elle devrait être expansionniste, de 0,7 % du PIB, en 2026, et restrictive, de 0,6 % du PIB, en 2027.
- (12) Selon les données communiquées par Eurostat¹⁰, la dette publique de la Tchéquie a augmenté, passant de 43,3 % du PIB à la fin de 2024 à 44,3 % à la fin de 2025. L'augmentation du ratio d'endettement en 2025 reflète principalement l'ajustement stocks-flux de nature à accroître la dette et, dans une moindre mesure, le solde primaire négatif, partiellement compensé par la croissance du PIB nominal. Sur la base des mesures connues à la date de finalisation des prévisions, les prévisions du printemps 2026 de la Commission tablent sur une augmentation du ratio de la dette au PIB à 45,8 % d'ici la fin de 2026, puis à 47,2 % d'ici la fin de 2027. L'augmentation en 2026 et 2027 reflète principalement le solde primaire négatif et, dans une moindre mesure, l'ajustement stocks-flux de nature à accroître la dette, partiellement compensé par la croissance du PIB nominal.
- (13) D'après les données d'Eurostat¹¹, les dépenses publiques de défense de la Tchéquie ont représenté, au total, 1,2 % du PIB en 2025. Selon les prévisions du printemps 2026 de la Commission, elles devraient s'établir au même niveau qu'en 2026. Cela correspond à une augmentation de 0,3 point de pourcentage du PIB par rapport à 2021¹².

⁹ L'orientation budgétaire est définie comme une mesure de la variation annuelle de la position budgétaire sous-jacente des administrations publiques. Elle vise à évaluer l'impulsion économique donnée par les politiques budgétaires, qu'elles soient financées au niveau national ou par le budget de l'UE. Elle correspond à la différence entre i) la croissance potentielle à moyen terme et ii) la variation des dépenses primaires, déduction faite des mesures discrétionnaires en matière de recettes et en incluant les dépenses financées par un soutien non remboursable (subventions) de la facilité pour la reprise et la résilience et par d'autres fonds de l'UE.

¹⁰ Eurostat, Euro-indicateurs, 22.4.2026.

¹¹ Eurostat, dépenses publiques sur la base de la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP).

¹² La définition des dépenses de défense selon l'OTAN diffère de celle qu'en donne la CFAP. Des différences pourraient en outre apparaître en fonction du moment auquel les dépenses sont enregistrées, en particulier les dépenses d'équipement militaire, étant donné que les rapports établis par l'OTAN ne suivent pas les règles applicables aux comptes nationaux en ce qui concerne le moment de l'enregistrement.

- (14) L'Union reste confrontée à des risques de rupture de l'approvisionnement énergétique et à une forte volatilité des prix, exacerbés par les tensions géopolitiques qui affectent les marchés mondiaux du pétrole et du gaz. L'expérience tirée de la crise énergétique de 2022-2023 a montré que des mesures larges et non ciblées entraînent des coûts budgétaires importants et sont inefficaces sur les plans social et économique. Depuis le début de la guerre au Moyen-Orient en février 2026, la Tchéquie a adopté une mesure de politique budgétaire visant à atténuer l'incidence de la hausse des prix de l'énergie sur les ménages et les entreprises¹³, à savoir une réduction non ciblée des accises sur le diesel arrivant à expiration le 31 mai 2026. Selon les prévisions du printemps 2026 de la Commission, le coût budgétaire de cette mesure devrait être inférieur à 0,1 % du PIB en 2026. Selon les estimations de la Commission, si cette mesure devait rester en vigueur jusqu'à la fin de 2026, son coût budgétaire s'élèverait à 0,1 % du PIB pour cette année.
- (15) D'après les calculs de la Commission, les dépenses nettes de la Tchéquie ont augmenté de 4,9 % en 2025 et de 6,0 %, en cumulé, sur 2024 et 2025. La croissance des dépenses nettes en 2025 est supérieure au taux de croissance maximal recommandé, avec un écart de 0,2 % du PIB en termes annuels. Si l'on examine conjointement les années 2024 et 2025, le taux de croissance cumulé des dépenses nettes est inférieur au taux de croissance maximal recommandé¹⁴.
- (16) Selon les calculs de la Commission, les dépenses nettes de la Tchéquie devraient augmenter de 6,4 % en 2026 et de 12,7 %, en cumul, sur 2024, 2025 et 2026. La croissance des dépenses nettes prévue pour 2026 est supérieure au taux de croissance maximal recommandé, avec un écart de 1,5 % du PIB en termes annuels. Si l'on considère conjointement les années 2024, 2025 et 2026, le taux de croissance cumulé des dépenses nettes est estimé inférieur au taux de croissance maximal recommandé, avec un écart de 0,1 % du PIB sur une base cumulée. Toutefois, l'écart anticipé est dans les limites de la flexibilité prévue au titre de la clause dérogatoire nationale sur la base des projections actuelles pour les dépenses de défense.

¹³ Situation à la date de finalisation des prévisions du printemps 2026 de la Commission (4 mai 2026).

¹⁴ Étant donné que la Tchéquie bénéficie d'une flexibilité au titre de la clause dérogatoire nationale, l'évaluation de la conformité se concentre sur cette dernière comparaison.

- (17) En 2024, la Tchéquie a adopté des réformes législatives visant à répondre à la recommandation spécifique de longue date sur les retraites. Des risques subsistent toutefois pour la viabilité des finances publiques. Le taux de dépendance économique des personnes âgées (la proportion des personnes âgées par rapport aux personnes en âge de travailler) devrait augmenter rapidement après 2030. Le gouvernement a récemment proposé de porter l'indexation des retraites à la moitié de la croissance des salaires réels (au lieu d'un tiers actuellement) et, en outre, d'augmenter l'indexation des retraites pour les retraités plus âgés. Depuis 2025, les retraités actifs ont droit à une réduction sur l'assurance sociale, et le gouvernement a récemment proposé d'augmenter la composante de leur retraite liée aux revenus. Encourager davantage les travailleurs âgés à rester sur le marché du travail contribuerait à réduire les risques qui pèsent sur la viabilité budgétaire.

- (18) La persistance de déficits structurels et de pressions sur les dépenses souligne la nécessité d'améliorer la qualité des finances publiques. La Tchéquie est confrontée à des risques faibles à moyens associés à la viabilité budgétaire. Toutefois, compte tenu des pressions sur les dépenses à moyen et long terme, telles que celles dues au vieillissement de la population, au changement climatique et aux défis auxquels est confronté le modèle de croissance économique, de nouvelles réformes sont nécessaires pour stimuler la compétitivité, la productivité et la durabilité. Le gouvernement est confronté à des difficultés lorsqu'il s'agit de donner la priorité aux finances publiques et d'affecter les dépenses à leur utilisation la plus productive, de rendre les systèmes de prélèvements et de prestations plus efficaces, en particulier sur le marché du travail et dans le domaine de la sécurité sociale, et d'améliorer la qualité des services, y compris dans les domaines de l'éducation et des soins de santé. Du côté des dépenses, la Tchéquie est l'un des rares États membres à ne pas avoir de pratique établie de budgétisation axée sur les résultats ou de réexamen des dépenses. Le gouvernement s'est engagé à donner la priorité à une utilisation efficace et transparente des fonds publics, alignée sur le budget de l'État et les investissements stratégiques. Néanmoins, il n'a pas encore l'intention de poursuivre la budgétisation axée sur les résultats et le réexamen des dépenses récemment testés. La Tchéquie gagnerait à passer de la structure budgétaire traditionnelle fondée sur les moyens engagés à un système axé sur les résultats qui intègre les informations sur la performance dans la prise de décision budgétaire, notamment par le recours systématique à des réexamens des dépenses et à des indicateurs fondés sur les résultats. Cela nécessiterait également un cadre institutionnel et législatif solide garantissant que les conclusions des réexamens des dépenses et les informations sur la performance sont systématiquement prises en compte dans la prise de décision budgétaire, la hiérarchisation des dépenses et la conception des politiques publiques.
- (19) Il demeure essentiel d'associer de façon systématique, significative et opportune les collectivités locales et régionales, les partenaires sociaux, la société civile et les autres parties prenantes concernées afin d'assurer une adhésion généralisée aux fins d'une bonne mise en œuvre des instruments de financement de l'Union, dans le contexte du Semestre européen également.

- (20) La mise en œuvre, en Tchéquie, des programmes de la politique de cohésion, qui comprennent le soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER), du Fonds pour une transition juste (FTJ) et du Fonds social européen plus (FSE+) et du fonds de cohésion (FC), est supérieure au rythme moyen au niveau de l'UE, tant en ce qui concerne la sélection des projets que les paiements. Il est important de maintenir la dynamique actuelle, tout en maximisant l'impact des investissements sur le terrain. La Tchéquie prend déjà des mesures, dans le cadre des programmes qu'elle mène au titre de la politique de cohésion, pour stimuler la compétitivité et la croissance. Il est essentiel de veiller à ce que les nouveaux investissements annoncés par la Tchéquie dans son examen à mi-parcours des fonds de la politique de cohésion, notamment ceux liés aux cinq priorités définies dans le règlement sur l'examen à mi-parcours¹⁵, soient déployés rapidement et efficacement.
- (21) La Tchéquie est confrontée à plusieurs défis liés à l'administration publique, à la décarbonation, au marché du travail, à l'éducation, aux marchés des capitaux, à l'innovation et à l'environnement des entreprises.

¹⁵ Règlement (UE) 2025/1914 du Parlement européen et du Conseil du 18 septembre 2025 modifiant les règlements (UE) 2021/1058 et (UE) 2021/1056 en ce qui concerne des mesures spécifiques visant à relever des défis stratégiques dans le cadre de l'examen à mi-parcours.

- (22) L'environnement des entreprises en Tchéquie est entravé par la faible capacité de l'administration publique. En particulier, l'administration publique peine à attirer, à retenir et à développer les talents. Par exemple, les salaires dans l'administration publique diminuent à la fois en termes réels et par rapport au secteur privé depuis près d'une décennie. À Prague, pour les postes d'encadrement, les informaticiens et les experts, la différence avec le secteur privé est d'environ 46 %. La stabilité des fonctions de direction au sein de l'administration centrale est également très faible, plus de 40 % des cadres supérieurs nominalement apolitiques ayant été remplacés après chaque changement de gouvernement. Souvent, les licenciements sont qualifiés de réorganisation, ce qui limite les protections juridiques. Une proposition législative visant à réformer la fonction publique a été présentée au Parlement. Aucune analyse d'impact n'étant disponible, ses effets sont difficiles à évaluer à ce stade. Les capacités administratives restent également limitées dans les régions défavorisées (Karlovarský, Ústecký et Moravskoslezský), qui sont confrontées à des défis structurels liés au développement économique et au capital humain, ce qui entrave la compétitivité et la croissance régionales. Les capacités de l'administration publique pourraient être renforcées, par exemple, par une meilleure communication sur les possibilités d'emploi, une meilleure sélection et un meilleur développement des cadres, des salaires plus flexibles et plus élevés, en particulier pour les fonctions d'encadrement et les experts, une protection juridique accrue pour les hauts fonctionnaires de l'administration centrale et une réduction de la charge administrative.

- (23) La gouvernance municipale fragmentée de la Tchéquie et les règles obsolètes d'affectation des impôts municipaux ne parviennent pas à encourager le développement économique, ne reflètent pas précisément le coût des services fournis par les municipalités de différentes tailles, entravent la cohésion territoriale et génèrent une importante épargne non investie. La Tchéquie compte les plus petites municipalités parmi les pays de l'OCDE. C'est également le cas de Prague, la capitale, qui représente plus de 25 % du PIB national et est divisée administrativement en 57 districts. En outre, le cadre juridique de la coopération intercommunale est sous-développé, ce qui empêche les municipalités de déléguer leurs responsabilités à des associations municipales dans des domaines tels que l'aménagement du territoire et le transport. Les municipalités tchèques se caractérisent également par l'épargne la plus élevée par rapport au PIB de l'UE. Outre la fragmentation, cette épargne élevée résulte des règles d'affectation des impôts (*rozpočtové určení daní*). Ces règles attribuent la grande majorité des recettes en fonction du nombre de résidents permanents. Toutefois, elles n'encouragent pas suffisamment le développement économique (en particulier la construction) et reflètent de manière inexacte le coût réel des services fournis par les centres régionaux. La Tchéquie étudie les solutions envisageables sur la base de l'analyse en cours des règles d'affectation des impôts.

- (24) Les procédures d'aménagement du territoire et d'octroi de permis restent complexes et lentes, ce qui exerce une contrainte majeure sur l'environnement des entreprises et la compétitivité et augmente le coût du développement économique et commercial. Elles augmentent également indirectement les coûts de l'énergie (en raison de la construction plus lente des infrastructures énergétiques), dissuadent les habitants de se rapprocher de leur travail (en raison de logements moins abordables) et freinent la transition numérique (en raison de la lenteur du déploiement des infrastructures numériques clés). Par exemple, la Tchéquie possède l'une des couvertures les plus faibles de l'UE de réseaux à très haute capacité et de fibre jusqu'aux locaux. Les règles d'aménagement du territoire sont particulièrement lourdes dans les grandes villes, où l'actualisation d'un plan d'aménagement du territoire peut prendre plus de dix ans. La situation pourrait être améliorée, par exemple, en réattribuant les responsabilités en matière d'aménagement du territoire entre l'État et les municipalités et en différenciant les exigences en matière d'aménagement pour les petites et les grandes agglomérations. En ce qui concerne les permis de construire, certains progrès ont été accomplis, en particulier avec la création de l'autorité spécialisée dans les infrastructures publiques et la numérisation. Toutefois, peu d'éléments attestent encore d'une accélération des procédures d'autorisation. Renforcer encore la numérisation, y compris l'interopérabilité, ainsi que la capacité et la gestion des services d'urbanisme pourrait contribuer à accélérer le processus.

- (25) L'accessibilité financière du logement est faible et en baisse. Au cours de la dernière décennie, le ratio prix de l'immobilier/revenus de la Tchéquie a augmenté au troisième rythme le plus élevé de l'UE. Le caractère abordable est particulièrement faible dans les villes, où 11,2 % des personnes consacrent plus de 40 % de leurs revenus à leur logement. Pour les personnes gagnant moins de 60 % du revenu médian, ce taux est de 43,4 %. La disponibilité de logements sociaux est l'une des plus faibles de l'UE, et plus de 160 000 personnes sont touchées par le sans-abrisme et l'exclusion en matière de logement. Le cadre actuel de taxation du logement ne fournit pas les incitations appropriées pour remédier à la situation. Les recettes provenant de l'impôt foncier récurrent sont très faibles, à 0,4 % du PIB (UE: 1,8 %), et les locations de courte durée sont traitées plus favorablement que les locations de longue durée. L'augmentation des taxes foncières et leur mise en relation avec les valeurs du marché, ainsi que la suppression du traitement fiscal favorable des locations de courte durée, encourageraient la mise sur le marché locatif de longue durée de logements vacants et de logements locatifs de courte durée et une densification de la construction. Diminuer la déductibilité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour le paiement d'intérêts hypothécaires permettrait également de réduire la demande. Du côté de l'offre, au-delà de l'amélioration de l'aménagement du territoire, des procédures d'octroi des permis de construire et des incitations municipales, le parc immobilier pourrait également être augmenté par des investissements accrus dans la construction et la rénovation de logements par les secteurs public et non lucratif.
- (26) Les ménages tchèques ont un taux d'épargne plus élevé que la moyenne de l'UE, mais une grande partie de leurs actifs financiers reste détenue en espèces et en dépôts. Dans le même temps, leurs investissements directs dans des actions et obligations cotées restent limités, tout comme les investissements acheminés par l'intermédiaire de produits d'assurance et de fonds de pension, nettement inférieurs à la moyenne de l'UE et malgré une part plus élevée qu'autrefois investie par l'intermédiaire de fonds d'investissement. Canaliser l'épargne privée sur les marchés des capitaux pourrait débloquent des financements supplémentaires précieux pour les entreprises et accroître la part actuellement très faible des actions et obligations cotées en tant que source de financement des entreprises.

- (27) Le produit d'investissement à long terme introduit récemment a connu un beau succès, mais sa conception pourrait devoir être modifiée afin de garantir son additionnalité par rapport à d'autres instruments d'épargne à long terme, tels que les fonds de pension du 3^e pilier. Il convient de soutenir le taux de participation aux fonds de pension du 3^e pilier, en encourageant des cotisations plus élevées, en particulier pour les travailleurs plus jeunes et à faibles revenus. Une part plus importante d'investissements en fonds propres dans les fonds de pension du 3^e pilier améliorerait leur profil de rendement modeste et leur attractivité. Cet objectif pourrait être favorisé en créant des conditions propices à des stratégies d'investissement à long terme plus diversifiées, tout en réexaminant les caractéristiques réglementaires et les options d'investissement par défaut qui limitent l'exposition aux actions, la flexibilité de l'investissement et les options de liquidation appropriées, encourageant ainsi un élément de rente important. Un tableau de bord public des retraites comparant les rendements et les frais des fonds, ainsi qu'un système de suivi des retraites montrant les droits publics et privés accumulés, renforceraient la transparence, la concurrence et la sensibilisation.
- (28) L'accès au financement non bancaire est limité pour les entreprises innovantes, étant donné que l'écosystème tchèque du capital-investissement et du capital-risque est fragmenté et sous-développé, puisqu'une grande partie du financement des entreprises innovantes dépend des investisseurs étrangers. Encourager une plus grande participation des investisseurs institutionnels et de détail aux actions cotées et non cotées, au capital-risque et au capital-investissement contribuerait à élargir le panier de capital-risque à long terme accessible aux entreprises. Dans ce contexte, des efforts supplémentaires visant à décourager les retraits anticipés auprès d'investisseurs institutionnels nationaux, tels que les assureurs et les fonds de pension, amélioreraient leur capacité à investir davantage dans des catégories d'actifs ayant un horizon d'investissement plus long.

- (29) Les efforts existants visant à apporter un soutien public et à attirer les investisseurs institutionnels et de détail vers le capital-investissement et le capital-risque devraient être encore intensifiés par un recours accru aux instruments financiers, y compris aux structures de fonds de fonds et aux mécanismes appropriés de réduction des risques. Ces instruments peuvent contribuer à mobiliser des fonds privés en faveur d'entreprises innovantes et axées sur la croissance, ce qui soutiendrait la compétitivité et la décarbonation de l'économie. Cela nécessiterait de renforcer la capacité de gestion pertinente de la Banque nationale de développement afin de concevoir et de déployer efficacement ces instruments.
- (30) La Tchéquie a adopté plusieurs mesures pour améliorer son écosystème d'innovation, mais des mesures supplémentaires sont nécessaires pour exploiter son potentiel de recherche et d'innovation. La réforme de 2025 du plan d'options sur titres des salariés améliore l'attractivité du régime pour les jeunes pousses, et une nouvelle loi sur les jeunes pousses est en cours d'élaboration, visant à renforcer le cadre réglementaire pour les entreprises innovantes. Cette réforme est nécessaire étant donné que les obstacles administratifs continuent de peser sur les entreprises tchèques, 71 % d'entre elles percevant la réglementation comme un obstacle à l'investissement, et vu que les performances en matière d'innovation restent inférieures à la moyenne de l'UE. En outre, les entreprises tchèques accusent un retard par rapport à la moyenne de l'UE en ce qui concerne l'adoption de certains outils numériques avancés et l'intensité numérique des entreprises, souvent en raison d'une pénurie de compétences numériques et de contraintes financières. La nouvelle loi sur la recherche, le développement et l'innovation (en vigueur à compter de 2027) vise à promouvoir le transfert de connaissances et à permettre un financement flexible de la R&D, mais les incitations institutionnelles à la commercialisation de la recherche et les liens entre les universités et les entreprises restent faibles. La réforme des déductions fiscales en faveur de la R&D vise à rendre le régime plus attrayant. Parmi les mesures prises par la Tchéquie figurent notamment la coopération de l'autorité fiscale avec des experts en R&D et les efforts déployés en vue de recenser les véritables activités de R&D, ainsi que, dans le même temps, la possibilité d'accorder moins d'importance au respect des exigences formelles. En outre, la coopération entre les contribuables et le monde universitaire (y compris le transfert de savoir-faire) est soutenue directement dans le cadre des déductions en faveur de la R&D. Dans le même temps, de nouvelles mesures visant à améliorer la prévisibilité de la mise en œuvre du régime seraient bénéfiques, étant donné que seulement 30 % des entreprises actives dans la recherche en bénéficient. Le potentiel de recherche est en outre limité par la diminution des dépenses de R&D (1,8 % du PIB en 2024) et leur faible efficacité, entravée par un degré élevé de fragmentation du système de recherche.

- (31) La forte dépendance persistante de la Tchéquie à l'égard des combustibles fossiles importés rend l'économie vulnérable aux chocs de prix et d'approvisionnement, ce qui présente des risques pour sa sécurité économique et sa compétitivité à long terme. Le secteur des transports représente la part la plus importante - et en croissance - de la consommation finale d'énergie, issue principalement de combustibles fossiles. L'adoption de véhicules à émission nulle reste nettement inférieure à la moyenne de l'UE. Les réformes adoptées dans le cadre de REPowerEU devraient être complétées par d'autres mesures visant à stimuler la mobilité à émission nulle. Il pourrait s'agir, par exemple, de maintenir l'exemption des redevances de vignette autoroutière pour les voitures et les camionnettes à émissions nulles et de prévoir également des exemptions de péage pour les véhicules utilitaires lourds à émissions nulles afin de contribuer à la décarbonation du vaste secteur tchèque du fret. Ces efforts de décarbonation devraient également remédier à la faible disponibilité d'options de transport public à émissions nulles abordables et accessibles, qui entrave la mobilité et l'accès aux services essentiels, en particulier pour les ménages à faibles revenus, en améliorant la connectivité régionale, en rendant les services plus abordables pour les ménages vulnérables et en soutenant les programmes de transport à la demande, le cas échéant. La consommation d'énergie de l'industrie reste élevée, bien qu'elle ait diminué ces dernières années, sous l'effet d'améliorations de l'efficacité et de changements structurels. Afin de garantir une trajectoire rentable vers la décarbonation et la compétitivité industrielle, des investissements supplémentaires dans l'efficacité énergétique et l'électrification sont nécessaires. Le passage progressif de l'industrie tchèque à la production d'un plus grand volume de technologies vertes constitue une évolution positive. Les combustibles fossiles restent une source prédominante de production d'électricité, représentant environ 40 % de la production totale en 2025. Étant donné que le chauffage urbain reste largement alimenté par des combustibles fossiles, des efforts supplémentaires sont également nécessaires pour décarboner le secteur et soutenir le chauffage et le refroidissement renouvelables. En outre, la fiscalité environnementale est sous-utilisée en Tchéquie.

- (32) La part des énergies renouvelables dans le bouquet électrique de la Tchéquie a stagné à 16,6 %, soit la deuxième part la plus faible de l'UE en 2025. Les prix de l'électricité restent largement déterminés par celui, élevé, du gaz naturel, qui conserve son rôle prédominant en tant que technologie de fixation des prix marginaux. Si les réformes menées dans le cadre de REPowerEU ont contribué à rationaliser la procédure d'octroi de permis, le potentiel de l'énergie éolienne reste largement inexploité. La désignation de zones d'accélération des énergies renouvelables, qui devrait avoir lieu d'ici août 2026 dans le cadre du PRR, permettra un développement plus rapide des installations d'énergie renouvelable à grande échelle, contribuant ainsi à des prix de l'énergie plus abordables et à une moindre exposition aux risques extérieurs. L'absence de certitude à long terme pour les investisseurs dans les énergies renouvelables reste un obstacle structurel important à leur déploiement. L'organisation d'enchères d'électricité et la généralisation des contrats à long terme à une plus large échelle permettraient, davantage que les régimes d'aide traditionnels, le développement de projets à grande échelle dans le domaine des énergies renouvelables et devraient favoriser la décarbonation des industries à forte intensité énergétique.
- (33) La capacité limitée des réseaux électriques de la Tchéquie et leur nécessaire modernisation continuent d'entraver le déploiement des sources d'énergie renouvelables. Les investissements dans le réseau restent également inférieurs au niveau nécessaire pour répondre aux besoins accrus en matière d'électrification et de mobilité durable. Les retards dans le déploiement des grands investissements dans les infrastructures de réseau demeurent, en particulier, en raison des goulets d'étranglement dans l'aménagement du territoire et de la capacité administrative. En outre, des difficultés persistent dans la gestion du réseau, telles que les files d'attente pour le raccordement au réseau et les réservations de capacités inutilisées, ainsi que la lenteur du déploiement des compteurs intelligents. Si la Tchéquie a pris des mesures législatives importantes pour permettre une plus grande flexibilité non fossile, de nouveaux investissements dans ce secteur apporteraient une plus grande stabilité au marché. Le centre de données sur l'électricité (CDE) fournit déjà des fonctionnalités pour le partage d'énergie, mais ses phases finales visant à permettre une agrégation indépendante de la flexibilité technique et de la flexibilité du marché doivent encore être mises en œuvre. Celles-ci permettraient la transition vers un secteur de l'énergie plus flexible, y compris par le développement et l'intégration de nouvelles technologies. La réforme tarifaire, y compris l'introduction d'un régime tarifaire dynamique, est également un élément manquant important pour tirer pleinement parti des avantages de la flexibilité nationale et garantir une gestion efficace du réseau.

- (34) La Tchéquie a progressé dans l'amélioration de l'efficacité énergétique du parc immobilier résidentiel. Les programmes d'aide à la rénovation ont donné des résultats, bien que les améliorations se soient largement concentrées sur les maisons familiales, tandis que les progrès dans la rénovation des immeubles à appartements et des logements à faibles revenus restent lents. La rénovation des bâtiments publics constitue un défi persistant. Dans ce secteur peu performant, le déploiement d'instruments financiers innovants est susceptible de mobiliser des capitaux privés pour des investissements dans les économies d'énergie.
- (35) La faible résilience au changement climatique et au stress hydrique constitue un défi de plus en plus important pour la productivité des secteurs tchèque de l'industrie, de l'agriculture et de l'énergie. La Tchéquie souffre de la faiblesse de sa gouvernance et de ses capacités administratives en matière d'adaptation au changement climatique et de politiques de l'eau. Leur mise en œuvre est entravée par le manque systémique de ressources humaines dans les ministères et à tous les niveaux de gouvernance, le manque de clarté dans la répartition des responsabilités entre eux et l'absence de cadre de coordination efficace. La mise en place d'un système de coordination, la définition des responsabilités et le renforcement des capacités institutionnelles garantiraient une mise en œuvre efficace des politiques d'adaptation dans tous les secteurs.
- (36) Le marché du travail tchèque affiche des niveaux d'emploi élevés, avec un taux d'emploi de 82,9 % en 2025 (UE: 76,1 %) et un taux de chômage à 2,8 % (UE: 6,0 %), tous deux parmi les meilleurs de l'UE. Toutefois, le taux de vacance d'emploi est proche de la moyenne de l'UE. Outre une plus grande mobilité de la main-d'œuvre, les postes vacants pourraient être pourvus en augmentant les niveaux d'emploi de certains groupes de population. Il s'agit notamment des parents de jeunes enfants, des Roms et des personnes handicapées. En outre, on estime que 66 % des réfugiés ukrainiens économiquement actifs avaient un emploi en 2024; toutefois, la moitié d'entre eux ont déclaré travailler dans des fonctions qui ne correspondaient pas à leurs qualifications. Cette situation est liée, entre autres, à la complexité de la reconnaissance des qualifications étrangères et au nombre élevé de professions réglementées. Le taux d'emploi des Roms était d'environ 55 % en 2024 (contre 82,3 % de la population générale), et près de la moitié des jeunes Roms âgés de 16 à 29 ans ne travaillent pas et ne suivent ni études ni formation (contre 8,6 % au niveau national), ce qui nuit à l'inclusion sociale.

(37) Le système de prélèvements et de prestations continue de dissuader les parents, en particulier les jeunes mères, de reprendre le travail. Alors que le taux d'emploi des femmes en 2025 s'élevait à 77,5 % (UE: 71,3 %), l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi pour les femmes âgées de 25 à 34 ans était de 32,8 points de pourcentage en 2025, l'un des plus élevés de l'UE. L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes était de 18,5 % en 2024 (UE: 11,1 %), sous l'effet, entre autres, des longs congés parentaux. La taxation du second revenu était légèrement supérieure à la moyenne de l'UE en 2025 et reste égale au coin fiscal d'une personne célibataire pour un même niveau de revenu. Le crédit d'impôt pour les conjoints qui ne travaillent pas et la conception des prestations familiales n'encouragent pas suffisamment les parents, en particulier les mères, à travailler. En ce qui concerne la disponibilité des services de garde d'enfants, en 2025, seulement 7,9 % des enfants de moins de trois ans fréquentaient des structures d'accueil, ce qui représente une amélioration de 3,5 points de pourcentage par rapport à 2023, mais reste nettement inférieur à la moyenne de l'UE (40,5 %). Cela s'explique à la fois par une diminution du nombre d'enfants et par une augmentation des capacités, mais des capacités supplémentaires sont encore nécessaires dans certaines régions (ainsi qu'une meilleure modélisation de la demande). La capacité des services de soins de longue durée de proximité et à domicile reste également sous-développée, ce qui réduit l'emploi parmi les aidants, généralement des femmes, tout en entraînant des difficultés plus larges dans l'organisation des soins, y compris dans les soins de santé. Les investissements publics dans les soins résidentiels et les soins de longue durée sont 14 % plus élevés en Tchéquie que dans l'UE, tandis que les investissements dans les soins de santé à domicile et l'aide sociale/les services de soins de longue durée à domicile sont 20,5 % moins élevés que dans l'UE, ce qui souligne la nécessité de trouver une structure d'investissement public plus équilibrée pour les soins de longue durée dans le contexte du vieillissement rapide de la population. Le système de soins de santé reste trop dépendant des services hospitaliers, avec une capacité de lits élevée, de faibles taux d'occupation et des admissions évitables, ce qui met en évidence des inefficacités et une coordination insuffisante avec les soins primaires et de proximité.

- (38) Le système de prélèvements et de prestations continue de faire peser une lourde charge sur les bas salaires, réduisant les incitations financières à travailler en raison de cotisations non déductibles élevées et de réductions des prestations à mesure que les revenus augmentent. La Tchéquie affiche l'un des coins fiscaux les plus élevés pour les travailleurs célibataires gagnant 50 % du salaire moyen, ce qui décourage l'emploi formel et alimente l'économie souterraine et la pauvreté des travailleurs. L'ajustement de la fiscalité du travail pourrait alléger cette charge, en encourageant un plus grand nombre de personnes à occuper un emploi traditionnel. En outre, la Tchéquie compte une forte proportion de travailleurs indépendants (13 %, UE: 9 %), qui sont soumis à une imposition nettement inférieure à celle des salariés traditionnels. Le système actuel permet aux travailleurs indépendants de déduire de 40 % à 80 % de leurs revenus en tant que frais professionnels ou, pour les personnes gagnant moins de 2 millions de CZK par an, d'opter pour un impôt forfaitaire. Cet impôt est nettement inférieur à celui qu'un salarié traditionnel percevant un revenu similaire paierait, et les travailleurs indépendants à revenu élevé ne paient qu'un quart de l'impôt qu'un salarié équivalent paierait. Une réforme récente a été annulée en mars 2026, maintenant l'assiette minimale d'évaluation des retraites à 35 % du salaire moyen. La suppression des exemptions pour les personnes à hauts revenus pourrait améliorer l'équité et réduire les distorsions sur le marché du travail.
- (39) Compte tenu du rôle crucial du capital humain dans le renforcement de la compétitivité et de l'autonomie stratégique de l'Union, le Conseil a recommandé en 2026 que les États membres prennent des mesures pour remédier d'urgence aux problèmes structurels dans les domaines des compétences, de l'éducation et de la formation, qui entravent la compétitivité. Les recommandations par pays adressées en 2026 à la Tchéquie peuvent contribuer à la mise en œuvre de la recommandation du Conseil relative au capital humain dans l'Union.

- (40) Le taux relativement faible de participation et de réussite dans l'enseignement supérieur exacerbe la pénurie de travailleurs qualifiés, en particulier dans les régions moins développées. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-34 ans reste parmi les plus faibles de l'UE (36 %, UE: 45 % en 2025), ce qui est nettement inférieur à l'objectif de 45 % fixé par l'UE. Le nombre total d'inscriptions dans l'enseignement supérieur reste faible malgré une légère augmentation entre 2020 et 2023, et les taux d'abandon scolaire restent élevés, en particulier dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'agriculture et les services. Le taux élevé de décrochage scolaire dans les établissements d'enseignement supérieur tchèques s'explique en partie par l'insuffisance du soutien financier et de l'orientation professionnelle et par l'inadéquation entre les programmes et les attentes des étudiants. Le logement abordable reste également l'un des principaux défis à relever. Un soutien insuffisant aux étudiants, y compris aux étudiants handicapés, limite leur accès et leur participation à l'enseignement supérieur, ainsi que leur réussite.
- (41) Le taux d'inscription aux programmes STIM reste légèrement plus faible que la moyenne de l'UE, ce qui met en évidence des difficultés structurelles persistantes. En 2023, seulement 11,8 femmes sur mille âgées de 20 à 29 ans ont obtenu un diplôme en science, technologie, ingénierie et mathématique (STIM), ce qui est inférieur à la moyenne de l'UE (15 sur mille). Cette tendance contribue aux pénuries de compétences dans les secteurs à forte demande, risque de limiter la capacité d'innovation et de recherche, et reflète les défis plus larges liés à la participation et au maintien des étudiants, notamment en raison d'encouragements insuffisants à s'engager dans les domaines des STIM.

- (42) La Tchéquie est confrontée à des contraintes dans l'enseignement secondaire, notamment une capacité insuffisante dans les écoles secondaires générales et une flexibilité limitée pour le passage des élèves entre l'enseignement général et l'enseignement spécialisé, ce qui limite les possibilités des élèves de réussir leur passage à l'enseignement supérieur. Malgré un intérêt croissant pour les filières d'enseignement général, l'offre n'a pas suivi la demande. Si une part significative des étudiants ayant bénéficié d'un enseignement professionnel ont obtenu le droit de poursuivre des études supérieures, leurs taux de réussite sont inférieurs à ceux des élèves de l'enseignement général, ce qui explique en partie que le taux de diplômés de l'enseignement supérieur soit constamment bas. Ces difficultés sont aggravées par la pénurie d'enseignants qualifiés, en particulier dans les domaines à forte demande tels que les STIM et dans certaines régions, ce qui risque d'affecter la qualité de l'éducation.
- (43) Les résultats scolaires en Tchéquie sont fortement influencés par le milieu socio-économique, l'écart de performance entre les élèves défavorisés et les élèves favorisés sur le plan socio-économique étant l'un des plus importants de l'UE. En mathématiques, l'écart était le cinquième le plus élevé de l'UE selon l'enquête PISA 2022. L'orientation scolaire précoce, les différences entre les types d'écoles et la ségrégation des enfants roms contribuent à ces résultats, de même que les inégalités régionales persistantes en matière d'accès à l'éducation. Bien que des mesures aient été prises pour relever ces défis, dont un programme de soutien aux écoles comptant une proportion élevée d'élèves défavorisés, des efforts supplémentaires sont nécessaires. D'autres améliorations pourraient consister à mieux aider les enseignants et les chefs d'établissement à mettre en œuvre les programmes d'études révisés et à réduire la charge administrative pesant sur les petites écoles.

RECOMMANDE que la Tchéquie s'attache, en 2026 et 2027:

1. à continuer de respecter les taux de croissance maximaux des dépenses nettes recommandés par le Conseil le 21 janvier 2025, tout en faisant usage de la flexibilité permise par la clause dérogatoire nationale activée par le Conseil; à renforcer ses dépenses globales et son état de préparation en matière de défense et de sécurité, tout en assurant la soutenabilité de la dette et l'efficacité des dépenses ainsi qu'en adaptant progressivement son budget à des dépenses de défense structurellement plus élevées; à veiller à ce que les mesures prises pour atténuer les effets de la hausse des prix de l'énergie soient temporaires, visent à protéger les ménages vulnérables ou à répondre aux besoins des entreprises grandes consommatrices d'énergie, et préservent les incitations aux économies d'énergie, et à ce que leur coût budgétaire soit compatible avec les engagements souscrits au titre du cadre budgétaire de l'UE; à améliorer les mesures visant à inciter les travailleurs âgés à continuer de travailler; à améliorer l'efficacité des dépenses publiques, notamment par le recours systématique à des réexamens des dépenses et à des indicateurs fondés sur les résultats;
2. à assurer la continuité des réformes et des investissements mis en œuvre au titre de la facilité pour la reprise et la résilience; à maintenir la dynamique de mise en œuvre des programmes de la politique de cohésion en s'appuyant, s'il y a lieu, sur une réaffectation des ressources vers des priorités stratégiques et sur les flexibilités convenues dans le contexte de l'examen à mi-parcours du cadre de la politique de cohésion;
3. à renforcer la capacité de l'administration publique, tant au niveau central que dans les régions défavorisées, à attirer et à retenir les talents et à développer les compétences; à renforcer l'investissement public et l'efficacité administrative en simplifiant et en encourageant la coopération entre les administrations municipales et en ajustant les règles d'affectation des impôts municipaux, le cas échéant; à simplifier l'aménagement du territoire et à améliorer la numérisation, les capacités et la gestion des services d'urbanisme; à améliorer l'offre de logements sociaux et abordables en élargissant le rôle des secteurs public et à but non lucratif et en encourageant une utilisation plus efficace des logements existants;

4. à renforcer les marchés des capitaux, l'accès des entreprises au financement non bancaire et les conditions d'épargne, d'investissement et d'innovation en promouvant les investissements des ménages sur les marchés des capitaux, par une meilleure conception des produits d'épargne à long terme et des fonds de pension du 3^e pilier; à encourager les investisseurs institutionnels à acquérir des actions cotées et non cotées et à participer au capital-risque et au capital-investissement; à accroître l'utilisation des instruments financiers, notamment en renforçant la capacité de la banque nationale de développement à mobiliser des fonds privés; à stimuler l'innovation et à améliorer l'environnement des entreprises en améliorant le cadre réglementaire pour les jeunes pousses, en réduisant la fragmentation du système de recherche et en accélérant l'adoption des technologies, notamment par le transfert de technologies du monde universitaire et l'utilisation efficace des avantages fiscaux en matière de R&D;
5. à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, notamment en ce qui concerne le transport routier, l'industrie, le chauffage et la production d'électricité; à accélérer le déploiement de projets dans le domaine des énergies propres et renouvelables, notamment en fournissant des incitations au déploiement de capacités éoliennes à grande échelle; à moderniser et étendre les réseaux électriques, à renforcer la flexibilité sans combustibles fossiles, à garantir la mise en œuvre de toutes les fonctionnalités du centre de données sur l'électricité et à permettre l'électrification des transports et des processus industriels; à adopter des mesures visant à réduire la consommation d'énergie et l'intensité carbone du secteur du bâtiment, en particulier du parc immobilier public; à renforcer la gouvernance et la coordination en matière de résilience au changement climatique à tous les niveaux de l'administration;

6. à accroître la participation au marché du travail des groupes sous-représentés et à simplifier la reconnaissance des qualifications étrangères; à prévoir des mesures qui incitent les parents à retourner au travail et à améliorer l'offre de services de garde d'enfants et de soins de longue durée afin d'encourager un plus grand nombre de femmes à entrer sur le marché du travail; à réduire la charge fiscale pesant sur les travailleurs à faibles revenus et les exonérations pour les travailleurs indépendants à hauts revenus; à renforcer les compétences et les résultats scolaires en augmentant la participation, en réduisant les taux de décrochage scolaire et en apportant un soutien accru aux étudiants de l'enseignement supérieur, ainsi qu'en intensifiant le soutien aux écoles défavorisées et aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire; à accroître le nombre d'étudiants et de diplômés dans les domaines des STIM, en particulier parmi les femmes; à élargir l'accès à l'enseignement secondaire général, à permettre le passage des étudiants entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel et à remédier aux pénuries d'enseignants.

Fait à Bruxelles, le

Par le Conseil

Le président/La présidente
